

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### NOM DU PRODUIT : RESINE ANIONIQUE

#### 1. Identification du produit et de la société

Nom du produit : Résine anionique  
Synonymes : Aucun  
Numéros de référence : E427-10-800, E427-11-100

#### Point de contact en Europe

Edwards, Manor Royal, Crawley,  
West Sussex, RH10 9LW, Angleterre

##### Renseignements généraux

Royaume-Uni : +44 (0)1293 528844  
France : +(33) 1 47 98 24 01  
Allemagne : +(49) 6420-82-410  
Italie : +(39) 0248-4471

#### Point de contact aux Etats-Unis

Edwards, 301 Ballardvale Street,  
Wilmington, MA 01887

##### Renseignements généraux

+(1) 978-658-5410  
Numéro gratuit : 1-800-848-9800

Numéro de téléphone en cas d'urgence, 24h/24 :

Chemtrec : 1-800-424-9300

#### 2. Composition/Information sur les composants

Composant	% du poids	N° CAS	Classe de danger*	Phrase de risque*
Copolymère styrène-divinylbenzène fonctionnalisé	35-65	Sans objet	Sans objet	R36
Humidité	35-65	Sans objet	Sans objet	Sans objet

\*Classe de danger et phrase de risque Ces colonnes sont à remplir uniquement pour les composants classés dangereux d'après la directive UE (67/548/CEE modifiée) et présents en concentration suffisante pour rendre la substance globale dangereuse. Dans tous les autres cas, l'expression « Sans objet » figurera dans la colonne.

#### 3. Identification des dangers

##### **PRESENTATION DU DANGER**

Ce produit à base de résine sèche peut provoquer une irritation des yeux et de la peau. Manipulé en conformité avec de bonnes pratiques de travail et d'hygiène, ce produit n'est cependant pas dangereux pour la santé. La combustion peut dégager des monomères, des substances organiques, des amines, ainsi que des oxydes de carbone, d'azote et de soufre.

Pour les effets d'une exposition à court et à long terme, voir la Section 11, Informations toxicologiques.

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### NOM DU PRODUIT : RESINE ANIONIQUE

Effets sur les yeux : Peut provoquer des irritations.  
Effets sur la peau : Peut provoquer de légères irritations.  
Effets de l'ingestion/Effets oraux : Pratiquement inoffensif.  
Effets de l'inhalation : Risque de poussières uniquement.

CONDITIONS MEDICALES AGGRAVEES PAR UNE EXPOSITION : aucun cas connu.

Codes de danger NFPA		Codes de danger HMIS		Système de classement
Santé	2	Santé	2	
Inflammabilité	1	Inflammabilité	1	
Instabilité	1	Réactivité	1	

0 = Pas de danger  
1 = Léger danger  
2 = Danger moyen  
3 = Danger sérieux  
4 = Grave danger

#### 4. Premiers secours

Yeux : Rincer abondamment à l'eau pour éliminer complètement les particules. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.  
Peau : Eliminer toutes les particules et laver avec de l'eau et du savon.  
Ingestion/Voie orale : Rincer la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.  
Inhalation : En cas d'inhalation de fortes concentrations de poussières, évacuer la personne à l'air frais. Une personne qualifiée doit administrer de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle, selon le cas. Consulter un médecin.  
Autres informations : Aucune

#### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Agent extincteur : Dioxyde de carbone, mousse, poudre sèche.  
Danger d'incendie et d'explosion : La combustion peut dégager des monomères, des substances organiques résiduelles, des amines, ainsi que des oxydes de carbone, d'azote et de soufre. Risque d'explosion en cas de contact du matériau avec de l'acide nitrique ou des oxydants forts.  
Equipement de protection spécial pour les personnes préposées à la lutte contre le feu : Les préposés à la lutte contre le feu doivent porter un appareil respiratoire autonome (SCBA) ainsi qu'une tenue complète d'intervention en cas d'incendie.

Pour les propriétés d'inflammabilité, voir la Section 9.

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### NOM DU PRODUIT : RESINE ANIONIQUE

#### 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Isoler la zone de déversement. Porter un équipement de protection adapté (voir la Section 8).

Le produit déversé peut rendre les sols glissants. Le personnel doit veiller à ne pas tomber.

Balayer le produit déversé et le transvaser dans des conteneurs appropriés pour récupération ou élimination : voir la Section 13.

Empêcher la pénétration du produit dans les canalisations, les égouts et les cours d'eau.

#### 7. Manipulation et stockage

**Manipulation :** Porter un équipement de protection adapté (voir la Section 8). Pas d'autre précaution particulière.  
Noter toutefois que des charges électrostatiques peuvent s'accumuler dans le produit. Eviter tout contact avec des matériaux sensibles aux décharges électrostatiques.

**Stockage :** Entreposer dans un endroit bien ventilé, entre 0 et 40 °C / 32 et 104 °F. Peut dégager des amines dangereuses au-delà de 50 °C / 122 °F. Craint le gel. Eviter la déshydratation : une fois réhydraté, le volume du matériau peut augmenter et rompre le conteneur.

#### 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

##### Valeurs limites d'exposition :

Composant	ACGIH - TLV	OSHA - PEL	Valeurs limites d'exposition professionnelle EH40 (Royaume-Uni)
Aucun	Sans objet	Sans objet	Sans objet

##### Protection individuelle :

**Mesures techniques :** Aucune ventilation particulière n'est nécessaire.

**Protection respiratoire :** Aucune protection respiratoire n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation.

**Protection des mains/de la peau :** Porter des gants et une tenue de protection adaptés.

**Protection des yeux/du visage :** Porter des lunettes de sécurité. Prévoir des lave-yeux.

**Mesures d'hygiène :** Observer de bonnes règles d'hygiène. Ne pas manger ni fumer pendant la manipulation. Bien se laver les mains après manipulation, avant le repas et les pauses et avant de quitter le lieu de travail.

**Autre protection/Protection générale :** Aucune

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### NOM DU PRODUIT : RESINE ANIONIQUE

#### 9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect et odeur	Perles inodores de couleur blanche, beige, orangée ou marron	Point d'ébullition	Sans objet	°C / °F
pH (sous sa forme livrée)	Pas de données disponibles	Point de congélation	Sans objet	°C / °F
Hydrosolubilité	Virtuellement insoluble	Auto-inflammabilité	> 500 / 932	°C / °F
Teneur volatile en volume	Sans objet	Point d'éclair	Sans objet	°C / °F
Densité relative	1,05 à 1,28 (dans l'eau)			
Pression de vapeur (mbar)	Pas de données disponibles	Pression de vapeur (Torr)	Pas de données disponibles	

#### 10. Stabilité et réactivité

Stabilité :	Stable dans les conditions normales d'utilisation. Les échangeurs d'anions peuvent libérer des vapeurs d'amine à des températures > 50 °C / 122 °F.
Matières/Conditions à éviter :	Eviter tout contact avec l'acide nitrique et les oxydants forts en raison du risque d'explosion.
Produits de décomposition dangereux :	La combustion peut dégager des monomères, des substances organiques résiduelles, des amines, ainsi que des oxydes de carbone, d'azote et de soufre. La combustion des résines sèches commence à 230 °C / 446 °F.
Produits de polymérisation dangereux :	Le cas ne se produira pas.

#### 11. Informations toxicologiques

Pour une description complète des divers effets toxicologiques (sur la santé) en cas de contact de l'utilisateur avec la substance ou la préparation, se reporter à la Section 3, Identification des dangers.

##### Données animales :

Valeur LD50 :	Voie orale : > 5000 mg/kg (rat) ;	Voie cutanée : non disponible
Valeur LC50 :	Sans objet	

##### Cancérogénicité :

Pas d'effets cancérogènes connus.

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### NOM DU PRODUIT : RESINE ANIONIQUE

#### 12. Informations écologiques

Le produit présente une faible écotoxicité du fait de sa quasi insolubilité dans l'eau. Ce produit n'est pas aisément biodégradable. S'il pénètre dans un cours d'eau, le produit peut altérer le pH de l'eau : en cas de déversement important, informer les autorités compétentes.

WGK : 1

#### 13. Considérations relatives à l'élimination

Tel que fourni, le produit est classé comme déchet spécial dangereux. Le produit usagé chargé d'ions non dangereux est classé comme déchet spécial non dangereux. Le produit usagé chargé d'ions dangereux est classé comme déchet spécial dangereux.

L'élimination du produit neuf et usagé doit être effectuée selon la classification pertinente et en accord avec les réglementations locales, nationales et européennes.

#### 14. Informations relatives au transport

Tel que fourni, ce produit n'est pas classé comme dangereux d'après les réglementations sur le transport.

PARAMETRE	EUROPE	TDG - CANADA	DOT - ETATS-UNIS
Appellation réglementaire	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Classe de danger	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Numéro d'identification	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Etiquette de transport	Sans objet	Sans objet	Sans objet

Le produit usagé, contaminé par des ions dangereux, est soumis aux réglementations sur le transport applicables aux déchets dangereux.

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### NOM DU PRODUIT : RESINE ANIONIQUE

#### 15. Informations réglementaires

##### Informations réglementaires européennes

Ce produit a été classé en accord avec la directive 67/548/CEE modifiée sur les substances dangereuses et la directive 88/379/CEE modifiée sur les préparations, transposées au Royaume-Uni dans les réglementations CHIP (Chemical Hazard Information and Packaging) de 1994 modifiées.

Classé dangereux à livrer :	Oui
Phrase de risque :	R36 - Irritant pour les yeux.
Phrase de sécurité :	S26 - En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment à l'eau sans attendre et consulter un médecin. S39 - Porter des lunettes/masques de protection.
Symboles :	Xi - Irritant

##### Informations réglementaires aux Etats-Unis

Toutes les matières contenues dans ce produit sont incluses dans la loi américaine Toxic Substances Control Act (TSCA).

SARA TITLE III - SECTION 313 SUPPLIER NOTIFICATION (notification du fournisseur) :

Ce produit ne contient pas de produits chimiques toxiques à signaler au titre des prescriptions de la section 313 du 'Emergency Planning and Community Right-To-Know Act (EPCRA) of 1986' (loi de 1986 sur la planification en cas d'urgence et le droit de savoir de la communauté) et 40 CFR Partie 372.

Californie - proposition 65 : ce produit ne contient pas de produits chimiques connus de l'Etat de Californie pour être à l'origine de cancers ou avoir une toxicité vis-à-vis de la reproduction.

Statut réglementaire de l'OSHA : ce produit est classé comme dangereux d'après les réglementations OSHA.

##### Informations réglementaires au Canada

Classification WHMIS : D2B

Tous les composants de ce produit sont inclus dans la liste canadienne des substances nationales (DSL).

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### NOM DU PRODUIT : RESINE ANIONIQUE

#### 16. Autres informations

Cette fiche de données de sécurité a été élaborée en accord avec l'ANSI Z400.1 et la directive 91/155/CEE de l'UE sur les fiches de données de sécurité.

Sources d'informations pour cette fiche de données :

- Purolite International Material Safety Data Sheet N° 18. N° de révision : 00. Date de première édition : 8 septembre 2003.

#### Glossaire :

**ACGIH** - American Conference of Governmental Industrial Hygienists ; **ANSI** - American National Standards Institute ; **Canadian TDG** - Canadian Transportation of Dangerous Goods ; **CAS** - Chemical Abstracts Service ; **Chemtrec** - Chemical Transportation Emergency Center (US) ; **CHIP** - Chemical Hazard Information and Packaging ; **DSL** - Domestic Substances List ; **EH40 (UK)** - HSE Guidance Note EH40 Occupational exposure limits ; **EPCRA** - Emergency Planning and Community Right-to-Know Act ; **HMIS** - Hazardous Material Information Service ; **LC** - Lethal Concentration ; **LD** - Lethal Dose ; **NFPA** - National Fire Protection Association ; **OSHA** - Occupational Safety and Health Administration, US department of Labour ; **PEL** - Permissible exposure limit ; **SARA (Title III)** - Superfund Amendments and Reauthorization Act ; **SARA 313** - Superfund Amendments and Reauthorization Act, Section 313 ; **SCBA** - Self-Contained Breathing Apparatus ; **TLV** - Threshold Limit Value ; **TSCA** - Toxic Substances Control Act Public Law 94-469 ; **US DOT** - US Department of Transportation ; **WHMIS** - Workplace Hazardous Materials Information System ; **WGK** - Wassergefährdungsklasse.

#### Révisions :

Novembre 2007. Fiche de données mise à jour selon les dernières informations communiquées par le fournisseur.

---

Bien que les informations et les recommandations figurant dans cette fiche de données soient correctes à notre connaissance, nous vous conseillons de déterminer vous-même l'adaptabilité de la substance à l'usage auquel vous la destinez. Les informations contenues dans cette fiche de données proviennent des données du fabricant, la précision de ces informations relève donc de la responsabilité du fabricant. Edwards ne pourra être tenu responsable des dommages de quelque nature que ce soit résultant de l'utilisation de cette fiche de données ou de la confiance qu'on lui accorde.